



Date limite pour faire valoir ces droits suite à un accident

Par nini34, le 15/06/2014 à 19:28

Bonjour,

je viens sur ce forum , afin de solliciter des personnes compétentes, pour m'aider à répondre à une question suite à un accident , dont j'ai été victime il y a plusieurs années.

Depuis cela me porte préjudice dans ma vie de tous les jours et professionnelle (douleurs excessives ...).

Et ce toujours pour les mêmes pathologies.

Je suis une jeune maman qui actuellement en accident de travail ce qui confirme une fois de plus mes craintes et ce de mes médecins .

Pouvez-vous me dire vers qui je peux me tourner, assurances , tribunaux , responsables de mon accident ?

Merci de me venir en aide , me demander pour plus d'information.